



Grand projet de développement  
de la Congrégation des Soeurs de la Croix  
à Kinshasa – Nsele

Un programme d'éducation et agroalimentaire  
Au service des enfants, des adolescents et des familles  
Selon la spiritualité d'Adèle de Glaubitz

A Strasbourg le 25 juillet 2025

*" La Congrégation appartient à ce grand courant apostolique émanant de l'Église au 19<sup>ème</sup> siècle et qui a eu à cœur de venir en aide aux plus pauvres au sein d'une société en pleine mutation. Aujourd'hui, en France, en Allemagne, au Cameroun, au Congo, l'histoire de la Congrégation des Sœurs de la Croix est longue, riche, et jalonnée de multiples engagements au service des personnes vulnérables. "*

## **Sommaire**

- 1. Préambule**
- 2. Présentation de la congrégation des Sœurs de la Croix**
  - 2.1 La Fondatrice
  - 2.2 La Spiritualité et la mission
  - 2.3 Une présence internationale engagée
- 3. Un éclairage sur la RDC**
  - 3.1 Un regard éclairé sur la République Démocratique du Congo
  - 3.2 Urbanisme et habitat
  - 3.3 La ville-province de Kinshasa
  - 3.4 La situation démographique
  - 3.5 Situation économique à Kinshasa
  - 3.6 Les besoins de la population kinoise
- 4. Le développement de l'œuvre au Congo**
  - 4.1 De Strasbourg à Kimbondo
  - 4.2 Les besoins repérés
  - 4.3 L'expérience acquise à l'hôpital pédiatrique
- 5. La présentation du projet de développement en RDC**
  - 5.1 Les axes de développement
  - 5.2 L'acquisition d'un terrain et ses potentialités
- 6. Le projet éducation**
  - 6.1 Une définition et une stratégie de développement
  - 6.2 Un plaidoyer pour une école maternelle et primaire à Nsele
  - 6.3 Le défi de la qualité éducative
  - 6.4 Accompagnement des mamans et des familles
  - 6.5 Un élan qui s'inscrit dans le plan quinquennal 2024-2029
  - 6.6 Estimation économique du pôle pédagogique
  - 6.7 L'éco-tourisme
- 7. Le projet agroalimentaire**
  - 7.1 Une définition et une stratégie de développement
  - 7.2 Le projet...
  - 7.3 La formation et la transmission
  - 7.4 Un projet agricole élaboré dans les moindres détails
  - 7.5 Estimation économique du pôle agro-alimentaire
- 8. Conclusion**



## 1. Préambule

La Congrégation des Sœurs de la Croix présente un important projet de développement à Kinshasa - Nsele en République Démocratique du Congo.

Après avoir fait l'acquisition d'un terrain de 8,5 ha dans la commune de Nsele, elle souhaite y réaliser concomitamment un programme agroalimentaire ainsi qu'un programme d'éducation. Ces deux projets n'en font qu'un dès lors qu'ils s'inscrivent pleinement dans l'œuvre d'Adèle de Glaubitz dans laquelle est engagée la Congrégation depuis plus d'un siècle, d'abord en France et en Allemagne, puis en terre d'Afrique au Cameroun et en RDC.

Ces deux projets peuvent sembler si différents, et pourtant ils sont indissociables dans la spiritualité de la Congrégation, ils se définissent tous deux très simplement par l'objectif de venir en aide aux personnes les plus fragilisées en réalisant avec elles les conditions indispensables pour mieux se nourrir, pour éduquer les enfants et les adolescents, pour envisager l'avenir en autonomie, pour garantir une vie meilleure.

Concrètement, la congrégation envisage la création :

- **D'un programme d'éducation** : construire une école maternelle et primaire pour instruire les enfants et adolescents,
- **D'un programme agro-alimentaire** : construire et exploiter une ferme d'élevage et de maraîchage pour nourrir les familles,
- Mais aussi de former de jeunes professionnels en agriculture, d'accompagner les familles,
- Et de développer l'écotourisme...

La Congrégation des sœurs de la Croix compte sur un large réseau en Europe et en Afrique, composé d'amis, de bénévoles, de donateurs, d'entreprises partenaires pour réaliser avec succès son projet, en pleine concertation avec les autorités publiques de la RDC et de Kinshasa en particulier.

## 2. Présentation de la congrégation des Sœurs de la Croix

La Congrégation des Sœurs de la Croix appartient à ce grand courant apostolique émanant de l'Église catholique au XIXe siècle pour répondre aux besoins des plus pauvres, en pleine mutation. Son siège est situé en France et précisément à Strasbourg en région Alsace.



## **2.1 La Fondatrice**

Adèle de Glaubitz, née en 1797 à Kogenheim en Alsace, a été profondément touchée par la pauvreté et la misère qu'elle observait autour d'elle. Consciente des dangers physiques et moraux auxquels étaient exposées les jeunes filles de son époque, elle a été bouleversée par le nombre d'enfants délinquants ou en danger, passant devant les tribunaux pour des actes de vol ou de banditisme. Ce choc décisif a orienté toute sa vie.

En 1833, elle crée « L'œuvre des jeunes servantes catholiques » pour accueillir ces jeunes filles et leur offrir un accompagnement global. En 1848, elle fonde officiellement la Congrégation, et en 1862 la Congrégation est reconnue par décret impérial.

## **2.2 La Spiritualité et la mission**

Adèle de Glaubitz place la Croix au cœur de sa spiritualité. Sa foi et son engagement se traduisent par quatre attitudes fondamentales, qui guident la vie quotidienne des Sœurs :

- La pureté d'intention : retrouver la liberté intérieure pour agir avec sincérité et vérité, sans ambiguïté ni arrière-pensée.
- Le recueillement : un chemin qui invite à être présent à soi-même, à Dieu et aux autres. Adèle de Glaubitz savait que, dans la dispersion du quotidien et dans une société tiraillée, la force de l'unité ne peut jaillir que de la profondeur de l'être.
- L'humilité : elle encourage à servir les personnes les plus fragilisées dans le respect et l'égard dus à leur dignité et en reconnaissant ses propres limites.
- La charité : elle transmet au monde le don du meilleur de soi et la bienveillance envers les hommes. Elle est la force contre tout ce qui divise et brise l'unité.

La spiritualité confère à la mission des Sœurs une dimension particulière :

- Répondre aux besoins criants,
- Développer des compétences,
- Accompagner chaque personne vers son plein potentiel.

Si les moyens et les domaines d'activité ont changé au fur et à mesure de l'évolution de la société, en revanche l'enjeu s'avère inchangé : l'accueil, le secours et l'accompagnement des personnes fragiles en sont les maîtres-mots, toujours dans le plus profond respect de leur individualité et de leur intégrité. Les Sœurs de la Croix veillent à prendre en compte la globalité de leurs besoins pour amener les personnes à une plus grande autonomie et à une meilleure qualité de vie.

Au fil du temps, les besoins ont évolué, d'autres ont surgi, mais l'élan de la congrégation, sa dynamique et sa détermination sont restés les mêmes.

Comme le souligne l'encyclique *Laudato Si* du Pape François (2015), il est crucial de veiller à ce que nos actions respectent le bien commun et favorisent un développement humain, durable et intégral, dans un monde en rapide changement.

*« L'accélération continue des changements de l'humanité et de la planète s'associe aujourd'hui à l'intensification des rythmes de vie et de travail [...] Bien que le changement fasse partie de la dynamique des systèmes complexes, la rapidité que les actions humaines lui imposent aujourd'hui contraste avec la lenteur naturelle de l'évolution biologique. À cela, s'ajoute le fait que les objectifs de ce changement rapide et constant ne sont pas nécessairement orientés vers le bien commun, ni vers le développement humain, durable et intégral. Le changement est quelque chose de désirable, mais il devient préoccupant quand il en vient à détériorer le monde et la qualité de vie d'une grande partie de l'humanité. »*

### **2.3 Une présence internationale engagée**

En France et en Allemagne, Les Sœurs de la Croix ont développé et animé durant très longtemps des établissements sociaux et médico-sociaux et des centres de soins. Aujourd'hui ce sont des associations qui pérennisent cette œuvre. Elles ont en mains la gestion, la propriété et l'esprit fondateur qu'elles développent en mettant l'accent sur l'innovation et la collaboration internationale. Il s'agit notamment de :

- L'association « Notre Dame de Guindalos » créée en 1982 dans le Béarn
- L'association « Adèle de Glaubitz » créée en 1992 en Alsace
- L'association « Les Amis des Sœurs de la Croix » créée en 1992 en Alsace
- L'association « Les Maisons de la Croix » créée en 2007 à Strasbourg
- La « gGmbH Sankt Hildegardishaus » créée en 2000 en Allemagne
- Et plus récemment, la fondation « Adèle de Glaubitz Foundation International » créée en 2022 en Europe.

C'est grâce aux expériences acquises que les Sœurs de la Croix ont répondu favorablement en 1934 à l'appel de Mgr Vogt alors en responsabilité au Cameroun. Dès 1938, elles s'associent pleinement à la mission d'Akono. Le noviciat de la Congrégation ouvert en 1996, donne un nouvel élan à la congrégation en terre d'Afrique. Au Cameroun, la congrégation des Sœurs de la Croix s'implique là où la demande se fait pressante, auprès de populations diverses et de tous âges, de la prime enfance jusqu'à la fin de vie. Leurs actions sont menées dans les domaines de la santé, l'éducation, l'animation pastorale, l'accueil, l'accompagnement au développement - notamment agricole.

En 2010, une communauté s'implante en République Démocratique du Congo au sein de la Pédiatrie de Kimbondo.

### **3. Un éclairage sur la RDC**

#### **3.1 Un regard éclairé sur la République Démocratique du Congo**

La République Démocratique du Congo, située en Afrique centrale, est un pays d'une superficie impressionnante, évaluée à environ 2,3 millions de km<sup>2</sup>, ce qui en fait le deuxième plus vaste pays d'Afrique après l'Algérie. Elle est traversée par l'Équateur, ce qui lui confère une position géographique unique.

La RDC partage ses frontières avec neuf pays et possède également un accès à l'Océan Atlantique via le fleuve Congo, qui relie ses ports de Matadi et Boma à la mer.

La RDC est riche en ressources naturelles : son réseau hydrographique couvre près de 77 810 km<sup>2</sup>. Il possède un potentiel halieutique considérable, estimé à environ 700 000 tonnes de poissons par an. Le fleuve Congo, long de 4 700 km, est l'un des plus importants d'Afrique.

En raison de l'importance de son potentiel de développement et de sa population dont plus de 70 % vit en milieu rural, l'agriculture occupe une place centrale dans l'économie congolaise. Elle contribue à hauteur de 46 % au produit intérieur brut (PIB). Actuellement, le secteur minier est le principal moteur de l'économie nationale, mais l'agriculture reste un secteur clé puisqu'elle emploie environ 80 % de la main-d'œuvre du pays.

#### **3.2 Urbanisme et habitat**

Concernant l'urbanisation et l'habitat en République Démocratique du Congo (RDC), le pays se classe comme le troisième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne, avec une population estimée à 105 millions d'habitants en 2023. Cependant, cette population est répartie de manière très inégale sur l'ensemble du territoire. La RDC est globalement sous-peuplée, avec une densité moyenne de 24 habitants par km<sup>2</sup>.

Il est important de noter que la ville-province de Kinshasa connaît une densité beaucoup plus forte, avec 577 habitants par km<sup>2</sup>. Cette concentration s'explique notamment par l'exode rural massif provoqué par les conflits, la dégradation des conditions de vie en milieu rural, ainsi que par la concentration des infrastructures économiques, éducatives, sanitaires, ainsi que des institutions administratives et politiques. (Kibala, 2020).

#### **3.3 La ville-province de Kinshasa**

Kinshasa est la capitale et la plus grande ville de la RDC. En 2017, sa population était estimée à environ 17 millions d'habitants, sur une superficie de 9 965 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la troisième ville la plus peuplée d'Afrique, après Le Caire et Lagos. Elle est également considérée comme

la plus grande agglomération francophone au monde, ayant dépassé Paris, et figure parmi les agglomérations les plus peuplées à l'échelle mondiale.

Située sur la rive gauche du fleuve Congo, au niveau du Pool Malebo, Kinshasa fait face à la capitale de la République du Congo, Brazzaville. La superficie de la ville étant très étendue, plus de 90 % de ses terres sont composées d'espaces ruraux ou forestiers, notamment dans la commune de Maluku. Les zones urbanisées se concentrent principalement à l'ouest du territoire.

Kinshasa possède le statut administratif de ville, tout en étant également l'une des 26 provinces du pays.

### **3.4 La situation démographique**

La situation démographique de la capitale de la République Démocratique du Congo reflète celle de nombreuses villes d'Afrique tropicale. La population y connaît une croissance rapide depuis l'indépendance (Vennetier, 1991). La crise socio-économique en cours engendre des conditions de vie très difficiles : développement du secteur informel, dégradation des réseaux de transport en commun, et une extension spatiale de la ville qui s'accélère, entraînant des trajets de plus en plus longs vers le centre-ville, où se concentrent toutes les activités administratives et commerciales.

L'exode rural s'est considérablement intensifié après l'indépendance. Il s'explique, d'une part, par les troubles politiques et le déclin économique des zones rurales, souvent dépourvues d'équipements de base et de perspectives d'évolution, et, d'autre part, par l'attractivité croissante de la ville. Alors que, traditionnellement, la capitale accueillait des immigrants venus d'Afrique de l'Ouest et des pays voisins d'Afrique centrale, après l'indépendance, la majorité des nouveaux arrivants proviennent désormais des régions voisines telles que le Kwango, le Kwilu, le Mai-Ndombe, ou encore le grand Kasai.

### **3.5 Situation économique à Kinshasa**

En tant que capitale politique, administrative, économique et culturelle de la République Démocratique du Congo, Kinshasa occupe une place centrale dans le pays. La majorité des entreprises congolaises y ont leur siège social ou au moins un bureau de représentation. De même, toutes les entreprises privées internationales, les associations humanitaires, les banques, les partis politiques, ainsi que les Églises, sont présents dans la ville.

Kinshasa est le principal centre de consommation du pays et le cœur de ses activités industrielles, commerciales et financières. Les principales industries de la ville concernent l'agroalimentaire et la production de biens de consommation, tels que la bière, les textiles ou

encore les chaussures, principalement destinés au marché national. Le secteur du bâtiment et des services joue également un rôle économique important.

Cependant, les troubles politiques qui secouent la RDC depuis la chute du régime zaïrois en 1997 ont fragilisé le tissu économique de Kinshasa. La crise économique a entraîné un recul du marché de l'emploi. De nombreux habitants ont dû se tourner vers des activités informelles pour survivre.

Aujourd'hui, la sécurité alimentaire reste un défi majeur en RDC, en raison de la pauvreté généralisée, des conflits, des déplacements de population, de l'insécurité dans certaines zones, de la faible production agricole, de la hausse des prix et du manque d'infrastructures de base. La hausse récente du prix du carburant et des denrées alimentaires, notamment liée à la guerre en Ukraine, aggrave encore cette situation.

### **3.6 Les besoins de la population kinoise**

Comme dans beaucoup de capitales africaines, la pauvreté est très présente à Kinshasa, avec un taux estimé à 42 %. La population est majoritairement jeune : la moitié a moins de 20 ans, et le taux de chômage y est élevé.

Le secteur informel non agricole est très développé, avec près d'un million d'emplois. On recense environ 875 500 unités de production informelles, principalement dans le commerce et les services.

Les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assainissement rencontrent d'énormes difficultés. Près de 50 % des ménages kinshasais ne sont pas raccordés à l'électricité ni à l'eau potable. Les services de santé sont insuffisants : la province compte seulement 94 hôpitaux, avec un ratio de 10,4 lits pour 100 000 habitants, et un médecin pour 4865 habitants.

En matière d'assainissement, seuls 14,9 % des ménages bénéficient des services publics pour l'évacuation des ordures.

Par ailleurs, environ 60 000 enfants vivent dans la rue à Kinshasa, privés de nombreux droits fondamentaux : accès limité aux services sociaux de base, à l'éducation, aux soins de santé et à une alimentation adéquate.

## **4. Le développement de l'œuvre au Congo**

### **4.1 De Strasbourg à Kimbondo**

Depuis sa fondation en 1848, la Congrégation se tourne vers les personnes les plus fragiles pour vivre avec eux une espérance. Les Sœurs de la Croix arrivent en Afrique et plus particulièrement au Cameroun en 1934. En Europe, comme en Afrique, les Sœurs répondent

aux besoins des populations, s'engagent dans le développement de leurs missions et accompagnent les personnes en situation de grande difficulté.

En 1994 la Congrégation décide l'ouverture d'une maison de formation à Akono au Cameroun. Ce fut un grand tournant et un énorme défi pour elle. L'œuvre fondée par Adèle de Glaubitz est appelée à se poursuivre au-delà des époques et des continents.

La Source (Maison de formation) est construite et inaugurée en 1995. Des jeunes femmes demandent leur admission et en septembre 1998, la première religieuse africaine de la Congrégation fait sa profession. Plusieurs jeunes femmes camerounaises et congolaises vont la suivre sur ce chemin.

Puis la Congrégation ouvre une communauté au Congo Kinshasa en 2010 pour permettre aux jeunes religieuses africaines de se déployer dans la mission tout en initiant des formations professionnelles. Au fil du temps, les Sœurs ont développé des activités s'adaptant aux besoins des populations locales.

#### **4.2 Les besoins repérés**

La Congrégation a toujours été soucieuse de participer à la réalisation des objectifs gouvernementaux et de répondre aux besoins repérés dans la société. Sa capacité d'adaptation a permis de diversifier ses activités, tout en restant attentive à la personne vulnérable : enfants orphelins ou en grande précarité sociale, enfants et adultes handicapés mentaux et sensoriels, personnes âgées et malades. Quelle que soit la prise en charge, la Congrégation a toujours tenté d'impulser une vision de « l'Homme debout » en référence à l'Évangile et dans le cadre d'une éthique nourrie par l'expérience du quotidien. Chaque personne est sollicitée pour progresser, pour entrer en relation, pour exister.

##### *Dans le secteur de la santé*

- Le Centre de santé intégrant un petit laboratoire,
- Une unité de soins et une maternité
- La Maison Sara : accueil, hébergement et soins des personnes âgées vulnérables avec un accompagnement des personnes âgées isolées dans les villages.

##### *Dans le secteur de l'éducation*

- L'accueil en foyer-internat de jeunes filles fréquentant les lycées et collèges d'Akono
- L'enseignement dans des écoles maternelles et primaires (à Akono, à Yaoundé, à Kribi et à Kimbondo)
- L'accueil et l'accompagnement de jeunes et d'enfants vulnérables, cherchant à ouvrir avec eux un chemin d'espérance

##### *Dans le secteur de l'agro-alimentaire*

Répondant traditionnellement à des impératifs d'alimentation, l'élevage et le maraîchage sont développés pour atteindre des objectifs économiques.

#### *Dans le secteur du tourisme social et solidaire*

Le projet d'un centre d'accueil est né à Akono en 2015. Celui-ci s'inscrit dans un développement durable et économique du site et dans la recherche de ressources propres pour garantir une autonomie financière pérenne.

La communauté fondée en 2010 à Kimbondo au Congo va développer les mêmes activités qu'au Cameroun. Au cœur de la Pédiatrie de Kimbondo, une grande structure sanitaire et éducative, les Sœurs de la Croix vont vivre en proximité et accompagner des enfants de la rue, des enfants en situation de handicap et des enfants en perte de repères familiaux et/ou sociaux. C'est fort de cette expérience remarquable que progressivement, les Sœurs vont initier de nouveaux projets afin de continuer de répondre aux besoins de la population locale.

### **4.3 L'expérience acquise à l'hôpital pédiatrique**

L'expérience forte et la collaboration dans la mission à Akono avec les Missionnaires Clarétains, ont permis une ouverture et un développement en République Démocratique du Congo, précisément à Kimbondo.

En 2010, des Sœurs ont quitté le Cameroun pour le Congo. Accueillies par le Père Hugo Rios, cofondateur de la Pédiatrie de Kimbondo, elles ont été affectées à la Maison Nzimbi, qui accueille 120 enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans.

Leur mission : éduquer ces enfants, souvent marqués par la souffrance, le handicap ou la marginalisation. Elles ont commencé par leur apprendre à prendre conscience de leur corps, à se laver, à porter des vêtements propres et à vivre dans un environnement sain. Elles ont également œuvré à l'amélioration de leur alimentation en installant une cuisine sur place et à leur éducation scolaire ou professionnelle.

Ce travail a nécessité la formation d'une équipe dédiée, capable d'assurer une prise en charge globale, 24h/24, grâce à des partenariats avec Caritas-Alsace et le REJEER. Les conditions de vie des enfants se sont nettement améliorées, et leur comportement a évolué positivement.

Les Sœurs ont aussi œuvré à la préparation de leur sortie de cette structure, en tentant de retrouver leur famille ou de leur offrir un avenir autonome.

Aujourd'hui, les Sœurs souhaitent s'engager dans de nouvelles missions en RDC, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, tout en poursuivant le développement d'activités agricoles et économiques pour répondre aux besoins immenses de la population.

## 5. La présentation du projet de développement en RDC

### 5.1 Les axes de développement

Le projet s'inscrit dans les orientations de la Congrégation et il est porté par la Région Afrique de la Congrégation. Il s'appuie sur une collaboration avec la population et un travail en réseaux avec des partenaires des mêmes secteurs. Et surtout, il s'organise en vue d'une pérennité.

Le grand projet que nous cherchons à installer en RDC comporte deux pôles notamment :

- **Un pôle éducation** avec une école maternelle et une école primaire. Nous lions à ce pôle un projet secondaire d'éco-tourisme.
- **Un pôle agro-alimentaire** développant le maraîchage et l'élevage, ouvert à l'apprentissage, à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Les deux pôles sont fondamentalement liés dans l'objectif d'un développement social. Dès son origine, la Congrégation a créé des institutions scolaires et médico-sociales qui ne pouvaient se concevoir sans la dimension agricole. Apportant tout d'abord une réponse aux premiers besoins de l'homme : nourriture et santé, elle initie également au travail et à la recherche d'autonomie.

Si l'éducation et l'agro-alimentaire se complètent et consolident l'avenir des jeunes, la proposition d'organiser et de pratiquer l'éco-tourisme permettra à l'ensemble des acteurs présents de partager leurs compétences et de créer des liens et des réseaux.

### 5.2 L'acquisition d'un terrain et ses potentialités

Il est important de préciser à ce stade que la Congrégation des Sœurs de la Croix a fait l'acquisition d'un terrain de 8,5 ha situé dans la commune de la Nsele, faisant partie de la ville de Kinshasa. Il est viabilisé, raccordé à l'eau et l'électricité. L'environnement est habité et comprend de nombreuses concessions clôturées et 2 nouveaux lotissements sont en cours de construction. De ce fait, le terrain s'inscrit dans une zone en développement et en sécurité.

Des concessions mitoyennes destinées à la culture et au tourisme sont dans une phase de développement.

Le terrain est divisé en deux parties séparées d'une distance de quelques mètres.

- Une parcelle de 8 ha dont 4/5 de terre ferme et 1/5 de marais. La terre ferme porte une ananeraie abandonnée. La zone marécageuse, alimentée par un ruisseau, laisse

voir des étangs piscicoles jadis exploités. Des manguiers florissants plantés à proximité sur une parcelle voisine indiquent des conditions favorables pour organiser un verger. Tout en sachant que les sols de Kinshasa sont sablonneux, ils répondent à l'apport de fertilisants et de la matière organique.

- Une plus petite parcelle d'1/2 ha longe la rivière N'sele sur 25 m.

## **6. Le projet éducation**

### **6.1 Une définition et une stratégie de développement**

Par définition, l'éducation est l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter la vie (personnelle et sociale) avec une personnalité suffisamment épanouie.

C'est un droit fondamental, un puissant facteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever le niveau de santé, de promouvoir l'égalité entre les hommes et de faire progresser la paix et la stabilité.

L'éducation est également un processus au cours duquel un individu acquiert des connaissances de base. Au cours de ce processus, la personne :

- Acquiert des compétences essentielles à la vie quotidienne
- Apprend les normes sociales
- Développe des capacités de jugement et de raisonnement
- S'imprègne des valeurs morales, notamment en distinguant le bien et le mal.

Le but ultime de l'éducation est d'aider un individu à franchir les différentes étapes de sa vie et à apporter sa contribution à la société lorsqu'il atteint l'âge adulte.

L'éducation permet aux enfants d'améliorer leurs compétences en communication en apprenant à lire, à écrire, à parler et à écouter. Sans cela, l'enfant a du mal à s'adapter et à s'insérer dans la société. L'éducation est le moteur, la garantie du développement humain et la transformation intégrale d'une société.

A Kinshasa, comme dans toutes les grandes villes de la République Démocratique du Congo, on assiste fréquemment avec impuissance au spectacle désolant des jeunes qui se livrent au banditisme, à l'alcoolisme, au vol, à la prostitution, par manque d'une éducation de base.

Certains d'entre eux ne savent ni lire, ni écrire, ni s'exprimer en français, car ils ont abandonné l'école soit avant de terminer le cycle primaire, soit durant les premières classes du cycle secondaire. L'absence d'une bonne scolarisation et d'une éducation de base met ces jeunes en marge de la société, alors qu'ils sont les premières ressources nécessaires au développement du pays.

Pour remédier à ce qui pourrait s'apparenter à un fléau qui mine la société congolaise, et particulièrement la capitale Kinshasa, il est important de valoriser l'éducation de base pour tous les enfants en âge préscolaire et scolaire, une garantie pour un avenir meilleur pour eux et pour le pays.

L'éducation est la clé du progrès. Tâche des parents et de l'Etat, elle est le fondement d'une société prospère et la garantie de l'égalité de chance pour tous. « *L'éducation ouvre de nouvelles portes et étend aussi bien la liberté que le champ des possibilités* ». Déclaration des Droits de l'Homme 1948.

Dès ses débuts, la Congrégation s'est montrée attentive aux besoins de la société. Aujourd'hui encore en RDC, elle souhaite vivement participer, aux côtés des services de l'Etat, à relever le défi de l'éducation des jeunes enfants, afin d'ouvrir, avec eux, un chemin d'espérance pour un avenir meilleur.

## **6.2 Un plaidoyer pour une école maternelle et primaire à Nsele**

La Congrégation pense apporter sa contribution à la population de la Nsele ; une commune de la grande capitale Kinshasa en ouvrant progressivement une école maternelle, puis primaire. Eduquer des enfants, dès le bas âge, est une conviction basée sur l'expérience des Sœurs. L'éducation précoce est primordiale.

L'étude du secteur d'implantation renseigne que cette partie de la ville manque d'école pilote. Or la construction d'une école s'inscrit dans une politique de proximité. Elle épargne aux enfants la fatigue de la marche, et permet de convertir cette énergie et de progresser plus rapidement.

La Congrégation prévoit aussi de former les enseignants pour augmenter leurs capacités pédagogiques et leur motivation à s'investir dans l'école qui se voudra être une école pilote de qualité.

## **6.3 Le défi de la qualité éducative**

Le métier d'enseignant trop peu valorisé est central dans la promotion et la mise en œuvre d'une éducation de qualité, notamment en dispensant un enseignement adapté et participatif, qui encourage les enfants et les jeunes et les « retiennent » dans les structures éducatives, où ils peuvent acquérir des compétences qui détermineront leurs chances dans

la vie. Les Sœurs de la Croix souhaitent valoriser ce métier d'avenir, proposer de nouvelles méthodes pédagogiques, dispenser des apprentissages innovants et performants.

Malgré des efforts importants menés en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation, les défis restent nombreux en RDC. Les Sœurs de la Croix s'engagent à promouvoir :

- Une éducation de qualité grâce aux nombreuses expériences acquises
- Des programmes scolaires adaptés avec des contenus d'enseignement correspondant aux réalités actuelles, en maternelle et au primaire
- Une lutte permanente pour effacer les inégalités qui persistent entre les garçons et les filles.

Par ailleurs, nous partageons le constat selon lequel les classes de Kinshasa sont fréquemment pléthoriques en raison de l'inadéquation entre le rythme de l'évolution de la demande scolaire et la capacité d'accueil et des possibilités d'encadrement. Dans ce contexte, nous prévoyons le développement d'une pédagogie de grand groupe dans les classes. Cette pédagogie innovante et adaptée facilite l'accueil de nombreux enfants, tout en maintenant une forte qualité éducative.

#### **6.4 Accompagnement des mamans et des familles**

Les parents, particulièrement les mamans en Afrique, ont un impact positif et durable sur l'apprentissage des enfants. Des recherches ont souvent montré que, lorsque les parents participent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans le travail scolaire, restent plus longtemps dans le circuit scolaire et obtiennent de meilleurs résultats.

Pour les enfants, les parents sont des modèles et leur attitude vis-à-vis de l'éducation peut à la fois inspirer les enfants et les responsabiliser. Les Sœurs de la Croix pensent que les parents, particulièrement les mamans, devraient être impliquées dans l'éducation de leurs enfants et participer aux efforts visant à garantir que tous les enfants reçoivent une éducation de qualité.

Grâce à des rencontres avec les parents d'élèves et les enseignants, les Sœurs pourront collaborer et travailler avec les parents pour un meilleur suivi de la scolarité de leurs enfants. Elles pourraient également si nécessaire aider au renforcement des compétences parentales et économiques afin que ces derniers puissent répondre aux besoins fondamentaux de leur progéniture. Les Sœurs de la Croix étant surtout aux côtés des personnes en situation de grande difficulté, elles envisagent d'élargir leur aide aux familles et surtout aux mamans pour gérer un budget et éventuellement démarrer une activité commerciale un commerce ou agricole, afin de générer des revenus durables.

## **6.5 Un élan qui s'inscrit dans le plan quinquennal 2024-2029**

Le plan quinquennal 2024-2029 se positionne comme une réponse stratégique aux défis complexes auxquels le système éducatif congolais est confronté. La Congrégation des Sœurs de la Croix s'y inscrit et partage les priorités claires visant à transformer le système éducatif en un pilier central du développement durable et de la prospérité de la RDC.

Parmi ces priorités, figurent les axes suivants :

- *Accessibilité et équité* : Bien que des progrès significatifs aient été réalisés avec la gratuité de l'enseignement primaire, des disparités subsistent, en particulier pour les filles, les enfants vivant avec un handicap et ceux des zones rurales. L'un des enjeux majeurs pour les cinq prochaines années est de garantir une éducation accessible à tous, sans discrimination.
- *Qualité de l'enseignement* : La qualité de l'éducation en RDC est affectée par un manque de ressources, une formation inadéquate des enseignants, et des infrastructures souvent inadaptées. L'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux reste un défi central pour assurer que les élèves acquièrent les compétences nécessaires pour leur future vie professionnelle et citoyenne.
- *Modernisation et innovation* : L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le système éducatif est indispensable pour moderniser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. L'adoption des technologies numériques doit être accélérée pour préparer les jeunes à un monde de plus en plus numérique et globalisé.
- *Citoyenneté et valeurs républicaines* : Le renforcement de la citoyenneté, de l'éthique, et du patriotisme parmi les jeunes générations est essentiel pour bâtir une société congolaise forte et solidaire. L'éducation doit jouer un rôle clé dans la formation de citoyens responsables et engagés, capables de participer activement au développement du pays.

## **6.6 Estimation économique du pôle pédagogique**

Le détail du budget du pôle pédagogique a été évalué et figure en annexe.

Il prévoit un investissement initial de 281 000 \$, pour notamment :

- La construction de 10 salles de classe, 1 bibliothèque et 1 ludothèque, 1 bureau, 1 salle de réunion, 1 cantine et des toilettes...
- L'achat de divers mobiliers
- Et l'aménagement des espaces extérieurs.

Son budget annuel de fonctionnement est estimé à 185 700 \$ permettant de rémunérer 20 enseignants et d'acheter le matériel pédagogique.

Enfin les démarches administratives nécessiteront un budget de 26 000 \$.

## **6.7 L'éco-tourisme**

L'éducation et l'accompagnement des familles peuvent s'étendre à une activité d'éco-tourisme. Le demi-hectare de terrain au bord de la rivière Nsele permettra d'offrir à des enfants et aux familles des séjours en colonie de vacances et des moments de détente durant les temps de vacances et notamment pendant les congés de Noël.

Un centre de vacances se définit comme un lieu de dépaysement, d'épanouissement personnel, de repos, de jeux et de plaisir. Partir en colonie de vacances et vivre un séjour en collectivité développe l'épanouissement personnel et sociétal de l'enfant. Nous assurerons la sécurité des enfants, nous leur permettrons d'être acteurs de leur temps, nous mettrons en place une vie collective harmonieuse.

La caractéristique et la dynamique de cette structure s'appuiera sur les modalités d'encadrement des jeunes, sur l'auto-responsabilité et l'ouverture aux autres.

Dans cet objectif, nous aurons besoin :

- D'aménager l'espace pour assurer la sécurité des enfants
- D'installer différents jeux
- De créer un petit étang piscicole pour organiser la pêche récréative
- De créer une plage sur les 10 premiers mètres du lit de la rivière
- De créer des plantations sur la bordure du site, qui poussent dans les marais (ex. le mangoustanier)
- De construire des paillottes écologiques
- De construire deux dortoirs pour l'hébergement de 20 enfants.

Le détail du budget de l'éco-tourisme a été évalué et figure en annexe.

Il prévoit un investissement initial de 85 000 \$, pour notamment les différents aménagements, les installations de jeux, la création de la plage et des paillottes et la construction des hébergements...

Son budget annuel de fonctionnement est estimé à 25 000 \$ permettant de rémunérer le personnel pour 3 sessions par an, pour l'alimentation, l'hygiène et les soins de santé.

## **7. Le projet agroalimentaire**

### **7.1 Une définition et une stratégie de développement**

Le développement de l'agro-alimentaire est lié à la santé. Manger pour vivre... Bien manger pour bien vivre... Aujourd'hui la consommation de produits alimentaires sains ne cesse

d'augmenter, grâce à la prise de conscience des consommateurs et à la vigilance de certains producteurs.

Dans notre projet, nous envisageons de produire une nourriture saine en quantité et en qualité pour aider la population à pourvoir à leurs besoins.

Nous accompagnerons aussi les mamans maraîchères pour améliorer leur rendement, pour augmenter les recettes et maîtriser les techniques de marketing.

Nous travaillerons en collaboration avec les entreprises de transformation et de commercialisation et notamment CETRAPOL : transformation des fruits et légumes, la FEC : fédération des entrepreneurs du Congo, le CIVAK : centre d'information et de vulgarisation agroalimentaire de KUNPESE, les Jus de Kin : transformation de fruits, restaurants, hôtels, centres d'accueil, supermarchés, etc.

Ce projet est également lié à la volonté d'insertion professionnelle des jeunes.

Aujourd'hui il est très difficile de connaître la place qu'occupe la jeunesse dans le développement du pays, tant cette jeunesse est confrontée au manque d'emploi, d'éducation, aux méfaits de la prostitution, de l'alcool, de la drogue, de la malnutrition et de l'abandon.

Leur questionnement permanent est : « *Que puis-je faire pour vivre ?* » Et le manque de réponses conduit inéluctablement à la situation que nous déplorons aujourd'hui et qui mène à ce que nous appelons la « *délinquance juvénile* » (R.P. Guy d'Haenens en 2012).

Ainsi, dans notre projet, nous envisageons d'encadrer annuellement une dizaine de jeunes pour leur apprendre les techniques de l'élevage et du maraîchage. Au terme de chaque année, ces jeunes recevront, selon leur compétence, des bêtes ou des semences pour une valeur équivalant à 500 \$ complétée par une somme de même valeur qui leur servira de fonds de roulement. Cet argent sera puisé de la marge bénéficiaire de nos activités.

La stratégie du pôle agro-alimentaire est relativement simple et efficace :

- S'entourer d'une équipe compétente, dynamique et engagée,
- Collaborer dans la prise des décisions techniques et faire participer l'équipe aux décisions sur la production,
- Adopter le système d'une information circulaire et organiser des réunions mensuelles,
- Mettre en place un système d'auto-évaluation sur les tâches réalisées mensuellement,
- Suivre trimestriellement chaque activité avec un rapport.

## **7.2 Le projet**

Implantée depuis 2010 en République Démocratique du Congo, la Congrégation des Sœurs de la Croix a le projet d'investir dans un projet agroalimentaire dans le but de participer au développement du pays, selon ses valeurs et ses orientations fondamentales.

Créer une exploitation agricole avec notamment du maraichage, de l'élevage et de l'éco-tourisme contribuera à :

- Vulgariser les nouvelles techniques agricoles permettant une production susceptible de lutter contre l'insécurité alimentaire,
- Créer un cadre d'encadrement et de formation des jeunes en vue d'une insertion professionnelle et de la promotion sociale.
- Diversifier les sources de revenus nécessaires aux Sœurs de la Croix en RDC et à leur formation,

Ce projet concorde avec les nouveaux objectifs du ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire qui a officiellement lancé en octobre 2024 un Programme de transformation de l'agriculture (PTA) en RDC. Ce PTA est un plan d'investissement dont l'objectif global est d'assurer une transformation structurelle du secteur agricole du pays à travers une approche d'investissement ciblée et intégrée. Il vise notamment :

- La productivité des exploitants agricoles,
- La connectivité entre production et transformation,
- La qualité du capital humain (les agriculteurs, les femmes et les jeunes ruraux) à travers la création d'emplois décents, le développement des compétences dans les métiers agricoles innovants au sein des chaînes de valeurs agricoles,
- Et la gouvernance des filières agricoles.

Ce projet agroalimentaire de la Congrégation des Sœurs de la Croix s'inscrit dans une politique agricole en pleine essor, étant précisé que le pays dispose d'un immense potentiel en terres arables, d'une grande diversité climatique, et d'un réseau hydrographique important.

En effet, La RDC est l'un des pays africains qui détient les plus larges potentialités en terres cultivables, mais seulement 1% de ces terres est exploité en raison notamment d'un sous-investissement dans le secteur agricole et dans les infrastructures de base, dont les routes pour faciliter l'accès aux zones de production et aux marchés. Il s'y ajoute de fortes importations de denrées alimentaires dont les céréales, le sucre, les fruits et légumes, et le poisson.

De plus, Les agriculteurs urbains vendent 90% de leur production sur les marchés et dans les supermarchés urbains, selon la FAO, contribuant ainsi à nourrir une population urbaine de plus en plus importante à mesure que les Congolais quittent la campagne pour s'installer en ville.

Avec ce projet, la congrégation des Sœurs de la Croix soutient la mise en pratique de l'agroécologie, en tant qu'ensemble de pratiques qui favorisent l'augmentation des récoltes agricoles, mais aussi la durabilité des agroécosystèmes et la transformation des systèmes alimentaires.

L'agroécologie vise un certain nombre d'objectifs très concrets, à savoir :

- Le recyclage en utilisant des ressources renouvelables et locales et en initiant des cycles de ressources en nutriments et en biomasse,
- La réduction des intrants, en supprimant la dépendance à l'égard des intrants achetés,
- La santé du sol pour garantir une meilleure croissance des plantes en gérant les matières organiques et en renforçant l'activité biologique du sol,
- Le bien-être animal,
- La biodiversité,
- Les synergies avec une interaction écologique positive, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (plantes, animaux, arbres, sol, eau),
- La cocréation des connaissances, notamment par des échanges avec les agriculteurs locaux,
- Les valeurs sociales en construisant des systèmes alimentaires fondés sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale qui fournissent des régimes alimentaires sains, diversifiés, saisonniers et culturellement appropriés,
- L'équité en formant et en soutenant de jeunes agriculteurs, sur la base du commerce équitable et de l'emploi équitable.

### **7.3 La formation et la transmission**

Ainsi, ce projet agroalimentaire a également vocation à transmettre aux jeunes agriculteurs employés ou en formation, une nouvelle perception de l'agriculture moderne, innovante et respectueuse de l'environnement. Car malheureusement, une mauvaise image perdure encore aujourd'hui, l'agriculture étant perçue comme un travail pour les « non instruits ». Dans cet objectif, ce projet visera l'apprentissage et la mise en pratique de nouvelles techniques agroécologiques, et nous pensons que ces pratiques pourront ainsi se perpétuer dans d'autres fermes ou d'autres jardins familiaux.

Ce projet agroalimentaire a été réfléchi pour générer une transformation durable de l'agriculture familiale, avec des objectifs principaux tels que :

- Une meilleure gestion des ressources naturelles,
- Une amélioration des revenus des ménages ruraux à proximité,
- Mais aussi l'introduction d'une plus grande variété dans leur alimentation.

Ce projet s'inspire notamment du programme intitulé « Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la nutrition, inclusif et résilient » (AVENIR), cofinancé par la République Démocratique du Congo et l'Agence Française de Développement (AFD).

#### **7.4 Un projet agricole élaboré dans les moindres détails**

La congrégation des Sœurs de la Croix a conçu ce projet en optimisant sa propriété foncière et en y inscrivant des activités diversifiées, économiquement rentables et répondant aux besoins des populations environnantes.

En pratique, elle souhaite développer l'élevage de porcs, de lapins et de poules pondeuses, la pisciculture, la culture maraîchère et vivrière ainsi que l'implantation de vergers.

Le développement de la pisciculture s'inscrit dans une perspective croissante des besoins alimentaires, et plus particulièrement la demande de poissons. Il est prévu qu'en raison de l'expansion démographique et de l'évolution des habitudes alimentaires, les impératifs de production alimentaire vont doubler dans les trente ans à venir. Cette demande devra essentiellement être satisfaite au moyen de productions alimentaires locales.

Un site piscicole créé sur le terrain récemment acquis en propriété sera possible grâce à l'accès en eau.

En outre, la réalisation de ce projet permettra à la Congrégation de s'inscrire durablement dans une activité économique équilibrée, une activité formatrice et rémunératrice, et enfin une activité au cœur d'un territoire fait d'habitants engagés, solidaires et surtout en attente de réponses concrètes et pérennes.

Une annexe à ce dossier de présentation vient préciser l'organisation de chaque activité agricole, la chronologie du développement ainsi que les budgets d'investissement et de fonctionnement qui permettent d'envisager un équilibre économique et une pérennité.

#### **7.5 Estimation économique du pôle agro-alimentaire**

Le détail du budget du pôle agro-alimentaire a été évalué et figure en annexe.

Il prévoit un investissement initial de 202 000 \$, pour notamment :

- La construction des nombreuses installations nécessaires à l'exploitation de la ferme telles que : la porcherie la pisciculture, la cuniculture, les poules pondeuses et le maraichage...
- L'achat de divers équipements agricoles
- Et l'aménagement des espaces extérieurs.

Son budget annuel de fonctionnement est estimé à 409 000 \$ permettant de rémunérer les professionnels et de financer les prestations externes ainsi que l'achat des jeunes animaux et leur nourriture, des semences et semis, des produits phytosanitaires et intrants...

Son chiffre d'affaires pourrait être de 600 000 \$, ce qui permettrait à la Congrégation de générer un résultat positif qui sera utilisé pour mieux accompagner et former de jeunes agriculteurs.

## 8. Conclusion

La Congrégation des Sœurs de la Croix poursuit son œuvre avec humilité, force et détermination. Elle affiche ses orientations dont celle-ci :

*« Nous nous sommes senties rejointes par le charisme d'Adèle de Glaubitz. Nous voulons être un signe d'espérance pour l'homme qui souffre, pour celui dont la dignité est bafouée et l'aider à se mettre, à se remettre debout parce que « le Christ en Croix révèle en même temps la tendresse de Dieu et la détresse de l'homme ». Adèle de Glaubitz a placé la Croix au cœur de sa mission... ».*

Cette orientation traduit parfaitement ce projet de développement à Kinshasa - Nsele.

Construire, cultiver, éduquer, accompagner, donner ou redonner une espérance aux familles, tant d'actions qui seront conduites par la communauté des Sœurs de la Croix entourée des amis et de toutes celles et ceux qui bénéficieront de son aide. L'objectif n'est pas de faire pour, mais bien de construire un avenir meilleur avec la participation active des enfants et adolescents, des familles, des jeunes professionnels en apprentissage dans un esprit de cocréation et de coresponsabilité.

La Congrégation est heureuse de vous présenter ce projet qui la mobilisera avec ferveur ces prochaines décennies.